

RELEVÉ ANNUEL DE PIÉGEAGE

Saison cynégétique du 1^{er} juillet 20 au 30 juin 20

PIÉGEUR AGRÉÉ

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ COMMUNE : _____

MOBILE : _____ MAIL : _____

N° AGRÉMENT : _____ PROFESSION : _____

DÉCLARE AVOIR PIÉGÉ*

DÉCLARE NE PAS AVOIR PIÉGÉ*

DÉCLARE NE PLUS PIÉGER*

*Cocher une seule case

Si vous avez coché la case « DÉCLARE NE PLUS PIÉGER », vous serez radié de la liste départementale des piégeurs agréés.

Nombre de plaintes sur la saison : _____ Nombre de demandes d'intervention sur la saison : _____

Êtes-vous dans une zone de gestion petit gibier (type convention ou GIC) ? Oui Non

Si oui, laquelle : _____

TABLEAU DES ESPÈCES PIÉGÉES

Veuillez renseigner le nombre de prises par commune d'intervention

Je déclare être en conformité avec la réglementation en vigueur et respecter les prescriptions des arrêtés ministériels et préfectoraux.		Communes piégées					
		Commune n°1 :		Commune n°2 :		Commune n°3 :	
		par piège	à tir	par piège	à tir	par piège	à tir
Prises réglementaires	Corbeau freux						
	Corneille noire						
	Étourneau sansonnet						
	Pie bavarde						
	Ragondin						
	Rat musqué						
	Raton laveur						
	Renard						
Prises relâchées	Belette						
	Blaireau						
	Chat «haret»						
	Fouine						
	Geai des chênes						
	Martre des pins						
	Putois						
	Autres (à préciser)						

Bilan à retourner avant le 30 septembre de chaque année

Fédération des Chasseurs de l'Oise - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque - BP 50071 Agnetz - 606003 CLERMONT cedex

© 03 44 19 40 40 - ✉ contact@fdc60.fr